



## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 AOÛT 2016

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**Début de séance : 19 h 05**

Affiché le mardi 16 août 2016

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

L'An Deux Mille Seize, le 22 août, à 19 h, le Conseil Municipal de Charenton-le-Pont s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé GICQUEL, Maire.

#### **Etaient présents (23) :**

Monsieur GICQUEL, Madame MAGNE, Monsieur SÉGALAT, Madame LEHOUT-POSTMANTIER, Monsieur GAILHAC, Monsieur CRON, Monsieur TURANO, Madame HERBERT, Monsieur MIROUDOT, Madame CERTIN, Madame MENOÛ, Madame MOLINA, Monsieur GABISON, Madame MEUNIER, Monsieur CASTRO, Madame EL HARTI, Madame GRUBER, Monsieur CARREL, Madame KADOÛCH, Monsieur BENOIT, Monsieur RAMBAUD, Madame BERTRAND, Madame GRATIET

#### **Etaient excusés (12) :**

Monsieur BOCCARA, Monsieur VAN DEN AKKER, Monsieur DROUVILLE, Madame LYET, Monsieur ROURE, Madame OBENANS, Monsieur MAZURE, Monsieur FAINTUCH, Madame GONNET, Madame DE LA BRETEQUE, Monsieur BELLAÏCHE, Madame UDDIN,

#### **1) Désignation du secrétaire de séance : Madame Adra EL HARTI**

#### **2) Adoption Procès-verbal séance du 25 mai 2016.**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal des 25 mai 2016.

#### **3) Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Le Conseil Municipal a procédé à l'installation de Monsieur Laurent CASTRO, nouveau conseiller municipal.

#### **4) Election d'un Adjoint au Maire supplémentaire.**

**Rapporteur : M. GICQUEL**

**Délibération n° 16/116**

Le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, Madame Clotilde CERTIN, 6<sup>e</sup> Maire-Adjoint.

Le résultat du vote était le suivant :

Nombre de votants : 35  
 Bulletins blancs : 4  
 Madame Clotilde CERTIN: 31 voix

### 5) Fixation des indemnités des élus.

Rapporteur : M. GICQUEL

Délibération n° 16/117

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions - groupes « Charenton avant Tout » et « Pour Charenton, l'Humain et l'Écologie ! ), l'attribution :

- à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, des indemnités de fonctions suivantes :

Elus concernés	% de l'indice brut 1015 (majoré 821)
Maire	45.44 %
1 <sup>er</sup> Maire-Adjoint	33.00 %
Du 2 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	30.26 %
2 Conseillers Municipaux Délégués	17.10%
6 Conseillers Municipaux Délégués	13.16%

- à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, des indemnités de fonctions suivantes :

Elus concernés	% de l'indice brut 1015 (majoré 821)
Maire	45.44 %
1 <sup>er</sup> Maire-Adjoint	25.00 %
Du 2 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	30.26 %
2 Conseillers Municipaux Délégués	17.10%
6 Conseillers Municipaux Délégués	13.16%

### 6) Modification de la composition des commissions municipales.

Rapporteur : M. GICQUEL

Délibération n° 16/118

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier la composition des 4 Commissions municipales :

- « FINANCES, ACTION ECONOMIQUE, ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX »,  
Fabien BENOIT quitte cette commission.
- « PATRIMOINE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE »,  
Laurent CASTRO et Benoît GAILHAC intègrent cette commission.
- « VIE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, FAMILLE, SOLIDARITE, SENIORS »  
Gabriela KADOUC et Fabien BENOIT intègrent cette commission.
- « VIE CULTURELLE, ANIMATION, SPORTS, JEUNESSE »

Benoit GAILHAC quitte cette commission.

Fabien BENOIT intègre cette commission.

**7) Election d'un conseiller de territoire****Rapporteur : M. GICQUEL****Délibération n° 16/119**

Le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions - groupes « Charenton avant Tout » - « Pour Charenton, l'Humain et l'Écologie ! » et « Charenton Ambition »), Madame Marie-Hélène MAGNE, en tant que nouveau conseiller de territoire, en remplacement de Madame Caroline CAMPOS-BRÉTILLON.

Le résultat du vote était le suivant :

Madame MAGNE: 30 voix

Bulletins blancs : 5

**8) Désignation d'un représentant de la Commune au sein de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE France (EPF-IF)****Rapporteur : M. GICQUEL****Délibération n° 16/120**

Le Conseil municipal a élu, à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions - groupes « Charenton avant Tout » et « Pour Charenton, l'Humain et l'Écologie ! »), Monsieur Hervé GICQUEL en tant que représentant de la Ville de Charenton-le-Pont au sein de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

Le résultat du vote était le suivant :

Monsieur GICQUEL : 31 voix

Bulletins blancs : 4

**Fin de séance : 20h50**